



## Bulletin de la Section Académique de Limoges du Syndicat National de l'E.P. de l'Enseignement Public

BIMESTRIEL N°199bis octobre 2014



Avec le SNEP-FSU,  
une profession rassemblée et engagée,  
ça change tout !

Du 27 novembre au 4 décembre, je vote SNEP et FSU



### Elections professionnelles

⇒ VOTONS POUR LE SNEP ET LA FSU !

La rentrée 2014 s'est déroulée dans des conditions difficiles : classes surchargées, postes à cheval, manque de remplaçants, augmentation des heures supplémentaires, etc ... Autant d'éléments qui confirment l'idée que la création des 60000 emplois promis d'ici 2017 dans l'Education Nationale, ne se traduit pas forcément par des créations de postes dans les établissements. Le financement, par ailleurs nécessaire, de la formation des stagiaires, des mesures pour les REP+, ainsi que l'augmentation démographique de 30000 élèves à la rentrée 2014 et les 7000 postes non pourvus aux concours, n'ont pas permis de voir s'amorcer le changement attendu pour l'amélioration de nos conditions de travail au quotidien. L'annonce des 50 milliards d'économie d'ici 2017, dont 21 sur le budget 2015 aura des conséquences sur la poursuite du gel des salaires, la diminution des pensions et des prestations sociales, la baisse des investissements des collectivités locales, etc.

**Dans ce contexte peu reluisant, le SNEP FSU avec la profession a obtenu des victoires historiques ces derniers mois** : parution du décret sur le sport scolaire, augmentation du budget de l'UNSS, confirmation de la coordination EPS, reconnaissance de la fonction de coordinateur de district, pondération en REP+, indemnités pour l'enseignement en première et terminale, intégration de la notion de culture dans le nouveau socle présenté par le Conseil Supérieur des Programmes. Mais, pourquoi dans un contexte peu favorable, réussissons-nous à obtenir des victoires ? **Notre représentativité et notre taux de syndicalisation sont sans conteste des éléments décisifs qui ont permis ces avancées.** C'est d'ailleurs le premier élément qu'a souligné Benoit Hamon, lorsqu'il a reçu le SNEP FSU cet été, alors encore ministre.

Les élections professionnelles peuvent, pour certains, sembler être une simple formalité administrative supplémentaire. Pourtant, elles représentent un enjeu considérable pour le SNEP et la FSU. **De la participation de la profession aux différents scrutins dépend tout simplement l'avenir du SNEP.** La force et la validité de nos propositions envers l'administration, les pouvoirs publics et l'opinion dépendent directement du nombre de votants et de la nature de leur vote pour chacun des quatre scrutins sur lesquels nous devons nous prononcer. **Aux dernières élections professionnelles en Octobre 2011, 96% des votants se sont exprimés en faveur de notre liste au niveau académique.** Ceci nous a permis d'être très souvent reçus, entendus et écoutés. Notre légitimité s'est construite largement grâce à ce crédit que nous a donné la profession. Le SNEP académique essaie d'être à la hauteur de cette responsabilité en menant un travail constant, au plus près du terrain, avec un engagement permanent au service de l'intérêt général. Un vote massif et une victoire sans appel sont indispensables. Ils permettront de confirmer et renforcer notre représentativité, garantie de notre efficacité. Ces résultats seront aussi déterminants pour faire prendre en compte nos revendications à tous les niveaux, pour donner du crédit à un syndicalisme porteur de solidarités, mais aussi pour obtenir des victoires en pesant sur les choix politiques en faveur de nos métiers, nos statuts, du service public du sport, de l'EPS et d'éducation.

**Alors, même si le mode de scrutin, par le vote électronique peut paraître déroutant et complexe, il est impératif de voter et faire voter au maximum les collègues pour les listes SNEP et FSU, afin que le SNEP FSU puisse continuer à œuvrer dans les instances, dans l'intérêt de la profession, des élèves et du service public de l'EPS, du sport scolaire et d'éducation !**

Lucile GRES



# Elections professionnelles

## ⇒ Les enjeux

Du 27 novembre au 4 décembre 2014, vous élierez vos représentants qui siégeront pour défendre vos droits, vos intérêts et nos métiers dans les Commissions Paritaires et, dans les Comités Techniques (CT) pour un mandat de 4 ans. Et vous qualifierez le SNEP, la FSU et ses syndicats nationaux pour être reconnus comme organisations syndicales représentatives pouvant participer aux négociations avec notre employeur (l'Etat et les différents ministères concernés). Ce seront vos votes, et eux seuls, qui détermineront le poids du SNEP et de la FSU face aux pouvoirs publics et aux différentes administrations.



Le service public d'éducation, nos métiers,  
on les aime, ensemble on les défend !



Délégués aux Commissions Administratives Paritaires, deux scrutins : **CAP Académique** et **CAP Nationale**  
En **CAPA** et en **CAPN**, vos délégués du personnel interviennent sur tout ce qui concerne votre carrière:

- Mutations inter et intra
- Révisions des notes administratives
- Promotions à la hors classe, classe exceptionnelle
- Avancements d'échelons
- Congés formation, postes adaptés
- Commissions disciplinaires

Les délégués du personnel du SNEP-FSU vous écoutent, vous défendent, vous conseillent. Ils interviennent pour des règles plus justes, plus équitables, plus transparentes. Elles ou ils vous accompagnent dans vos démarches auprès de l'administration.

2 votes pour les CAP

2 votes pour les CT



Dans les CT (**CT académique** et **CT Ministériel**), les représentants du SNEP et de la FSU défendront une conception du système éducatif qui permette au service public d'éducation d'assurer la réussite de tous les jeunes, d'améliorer les conditions d'emploi, de service et de rémunérations des personnels. Dans ce cadre, le SNEP défendra la place et le rôle de l'EPS, du sport scolaire et universitaire, d'une formation (initiale et continue) améliorée des professeurs.

**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES**  
du 27 novembre au 4 décembre

Je vote pour construire l'éducation de demain

Pour toute question ou problème relatifs  
aux élections professionnelles,  
vous pouvez appeler :

Lucile GRES (06-20-25-58-27)

Jean-Tristan AUCONIE (06-82-26-49-68)

# les quatre scrutins

## ⇒ comment faire ?

Toutes les démarches, aides et conseils sur le site élections du SNEP:  
[www.snepfsu.net/electionpro](http://www.snepfsu.net/electionpro)

**Tout de suite** : je crée mon compte électeur et définit mon mot de passe  
**Du 3 au 12 novembre** : je reçois en main propre mon identifiant électeur  
**Du jeudi 27 novembre au jeudi 4 décembre inclus** : je vote SNEP et FSU

Le vote est électronique

Plus simple qu'en 2011, lors des dernières élections professionnelles !

1 ordinateur  
 2 éléments (identifiant électeur et mot de passe)  
 3 minutes  
 4 votes à effectuer

Je suis...	À la CAPA je vote	A la CAPN je vote	Au CTA je vote	Au CTM je vote
Prof d'EPS CE d'EPS				
Agrégé d'EPS				
Fonctionnaire stagiaire	Pas électeur	Pas électeur		
Non titulaire Enseignement (vote pour CCP)				
PEGC				



Parce qu'on est moins fort seul ...



... Que tous ensemble

rejoignez le SNEP



Avec le SNEP-FSU,  
 une profession rassemblée et engagée,  
 ça change tout !

Du 27 novembre au 4 décembre, je vote SNEP et FSU





Le service public d'éducation,  
nos métiers,



on les aime  
ensemble on les défend



## LES CANDIDATS SNEP aux CAPA agrégés et P EPS & CE EPS ELECTIONS PROFESSIONNELLES



<b>REGINE DELATTRE</b>	<b>BRUNO BARON</b>	<b>JEAN-TRISTAN AUCONIE</b>	<b>CAROLE BOISSARD</b>	<b>THIBAUT LEMAIRE</b>	<b>SONIA LAJAUMONT</b>	<b>DOMINIQUE PARVILLE</b>	<b>LUCILE GRES</b>	<b>FABIEN CHAMPSEIX</b>	<b>ANNETTE DURIN</b>
Clg Freyssinet OBJAT	Collège Maurois LIMOGES	Clg Donzelot LIMOGES	Collège Moulin AMBAZAC	Lycée Gay-Lussac LIMOGES	LP Dautry LIMOGES	Clg Marouzeau GUERET	LP St-Exupéry LIMOGES	LP Pagnol LIMOGES	Lycée Loewy LA SOUTERRAINE

<b>Hors-Classe Profs d'EPS et Classe Except. Chargés d'Enseignement d'EPS</b>	<b>Classe Normale Professeurs d'EPS, Classe Normale et Hors-Classe Chargés d'enseignement d'EPS</b>								<b>Agrégés d'EPS (Liste FSU)</b>
<b>JEAN-PIERRE DURTH</b>	<b>MARIE-LISE GAUTHERIE</b>	<b>WILLIAM LEDUR</b>	<b>CATHERINE PERRIER</b>	<b>PIERRE MANDART</b>	<b>SABINE VILLARD</b>	<b>SEBASTIEN LASHERMES</b>	<b>MAGALIE BARRAT</b>	<b>STEPHANE MORAND</b>	<b>SANDRA ARNOUX</b>
Collège Lurçat BRIVE	Collège Rollinat BRIVE	ZR Haute-Vienne	Clg Picard-le-Doux BOURGANEUF	Collège Lurçat BRIVE	STAPS LIMOGES	ZR Corrèze	Lycée Palissy ST-LEONARD	Lycée Valadon LIMOGES	Clg Genevoix COUZEIX

